

# Prenez la voie des revendications Force Ouvrière

## Retraites

SALAIRES

CONDITIONS  
DE TRAVAIL

EMPLOI  
MOBILITE

LIBERTE  
SYNDICALE

PLAN 2012

COMMENT RECONQUERIR

NOS RETRAITES ?

Faites entendre  
Votre voix

**FO**  
la force syndicale

**Votez**

40 ans c'est  
déjà trop !

**Aucun allongement de la durée de cotisation**

**Retour aux 37,5 annuités pour tous**

**Augmentation des pensions**

**[www.fo-cheminots.com](http://www.fo-cheminots.com)**

Fédération FO des Cheminots 61 rue de la Chapelle tel: 218772 fax: 218771 courriel:fédération@fo-cheminots.com

# La contre réforme des retraites e

## *Un recul social sans précédent*



La réforme des retraites voulue par l'Union européenne et le gouvernement, soutenue par la direction est appliquée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Avec comme conséquences :

- ⇒ l'augmentation du nombre nécessaire d'annuités pour obtenir une retraite à taux plein (75%).
- ⇒ la création d'une décote lourde (à terme 5 % par année manquante) qui réduira considérablement les pensions .
- ⇒ La suppression de la péréquation des retraites sur les salaires.  
*Cette dernière mesure est aussi pernicieuse que les deux premières. Elle rend l'évolution des retraites tributaire du bon vouloir gouvernemental.*

Ces dispositions aboutissent à une réduction des pensions, pouvant obliger nombre de retraités à retravailler. C'est déjà le cas dans plusieurs pays .

## *Vers la fin des départs anticipés*



Comme si cela ne suffisait pas, gouvernement et SNCF profitent de cette réforme pour :

- supprimer les départs volontaires.
- détériorer les droits à la Cessation Progressive d'Activité (CPA)  
*Le mi-temps à partir de 50 ans pour un salaire de 75 % est remplacé par un mi-temps d'un an avant la retraite payé à 60 %.*  
*Certains agents ayant exercé un travail reconnu pénible durant 12, voire 25 ans, peuvent bénéficier de dispositions spécifiques, sans toutefois retrouver le niveau de l'ancien accord signé par FO.*

**Travailler plus... pour gagner moins : devise de la SNCF !**

### **Hold up sur nos retraites !**

**Les surcotisations versées par l'entreprise (dites T2) au titre du régime spécial diminuent progressivement.**

**Gouvernement et SNCF font main basse sur 520 M€ / an de salaire différé !**

**Ils comptent utiliser ce butin pour financer un énième Plan Fret et autres restructurations.**

**Force Ouvrière exige le reversement intégral de cette somme aux cheminots.**

# est un vol manifeste de nos droits !

## ***Force Ouvrière à la pointe des revendications***



En octobre novembre 2007, la fédération FO appelait les cheminots à la grève pour :

- Le maintien des 37,5 annuités pour une retraite à taux plein;
- Le refus des décotes;
- Le maintien de l'indexation des pensions sur les salaires;

Dans le cadre des négociations, la direction a été contrainte de céder, entre autres, sur :  
La création du 10<sup>ème</sup> échelon ( 8<sup>ème</sup> pour les ADC), la validation gratuite des périodes non travaillées pour élever un enfant, la validation des périodes d'apprentissage, le maintien du minimum de pension dès 25 années d'ancienneté et la prise en compte des gratifications de vacances et d'exploitation dans le calcul de pension.

Ces quelques mesures répondaient à de vieilles revendications Force Ouvrière, mais dans le contexte de la contre réforme et de la spoliation subies par les cheminots, nous ne pouvons considérer cela comme des victoires.

**Car nous sommes très loin du compte.**

**Les cheminots paient le prix fort pour obtenir une retraite rognée.**

## ***Connaître ses droits pour mieux se défendre***



La réforme est complexe et beaucoup de cheminots s'interrogent :

- ⇒ annuités prises en compte.
- ⇒ trimestres d'assurance et décote (jusqu'à 1,25% par trimestre manquant);
- ⇒ dispenses de décotes pour les agents réformés, handicapés;
- ⇒ demande de départ ( effectif après le 1<sup>er</sup> juillet 2009) adressée à la SNCF 6 mois avant;
- ⇒ demande de pension formulée à la CPRP par l'assuré 3 mois avant;
- ⇒ retraite calculée par trimestre et non plus par jour;
- ⇒ 45 jours travaillés pour valider le dernier trimestre;
- ⇒ ...

Force Ouvrière tient à votre disposition un livret dans lequel vous est expliquée la façon dont est calculée désormais votre retraite.

**N'hésitez pas à contacter un représentant Force Ouvrière.**

# **POURQUOI CETTE REFORME ?**



**Pour sauvegarder le financement de nos retraites**

**FAUX**

De l'argent il y en a :

- 3 milliards de manque à gagner pour le régime général du fait des exonérations liées aux stock-options versées aux dirigeants des entreprises,
- 25 milliards d'allègement de cotisations patronales en 2007,
- 65 milliards d'aides publiques offerts aux entreprises,
- Sans oublier le paquet fiscal accordé généreusement au profit des plus fortunés.

**Pour aggraver le sort de tous les salariés**

**VRAI**

Pour allonger la durée de cotisation de tous les salariés à 41 ans , 42, ... il fallait supprimer les Régimes Spéciaux à 37,5 annuités.

**Force Ouvrière combat toutes tentatives d'allongement de la durée de cotisation qui conduit inexorablement à baisser le niveau des retraites.**

**40 ans, c'est déjà trop ! Force Ouvrière revendique :**

- Retour aux 37,5 annuités pour un taux plein.
- Suppression du système inique de décote.
- Maintien de l'indexation des pensions sur les salaires.

**Pour lutter contre la casse sociale  
et reconquérir nos retraites**

**Votez**

